

Image not found or type unknown



Construction d'un mur entre deux terrains

Par **tony71350**, le **21/04/2009 à 16:08**

Bonjour, mon voisin a construit un mur devant chez moi. à quelle distance de la maison ce mur doit-il se trouver et à quelle hauteur maximum?

Par **Tisuisse**, le **21/04/2009 à 16:17**

Bonjour, renseignez vous en mairie car l'édification d'un mur doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.